

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-8-4-5

Séance du vendredi 11 juin 2010

### **REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU la loi du 21 juillet 2010 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé et en particulier les dispositions des articles R 6143-3 et R 6143-4 du code de la santé,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne pour représenter le Département auprès du conseil de surveillance des établissements publics de santé suivants :

Centre Départemental de Repos et de Soins COLMAR :

Monsieur Frédéric HILBERT

Centre Hospitalier ROUFFACH :

Monsieur Etienne BANNWARTH

Centre Hospitalier Universitaire STRASBOURG

Monsieur Hubert MIEHE

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions